

# le **Cem**aphore

Bulletin d'information  
sur la mobilité



## Au sommaire

### LES SUJETS DU MOIS

- Présidence belge de l'Union et Mobilité
- La mobilité racontée aux enfants de 4 à 10 ans

### DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

L'AGENDA – Les activités du mois

### BILLET D'HUMOUR

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des Conseillers en Mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le Centre de Documentation (livres, articles, dossiers etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

*Le réseau des CeM  
et le Centre de Documentation  
vous souhaitent  
une très heureuse année 2002.*

Le site Internet du réseau  
des CeM est sur la toile !  
<http://cem.mobilite.wallonie.be>

Soyez nombreux à le visiter et  
à nous faire part de vos commentaires.

La parole à... Annie TAULET,  
Échevine de la mobilité  
à Saint-Ghislain

### *Pourquoi un échevinat de la mobilité ?*

Depuis janvier 2001, la Ville de Saint-Ghislain (22.000 habitants) accueille au sein de son Collège une échevine de la mobilité. Il s'agit là d'un progrès remarquable à plus d'un titre. Tout d'abord, une femme s'est vue investie d'un rôle décisif dans la gestion communale. C'est une première pour Saint-Ghislain. Ensuite, il revient enfin à la mobilité l'importance qu'elle mérite, tant les problèmes liés à ce domaine devenaient aigus.

La mobilité est une compétence transversale. Il va de soi que le rôle de l'échevine englobe des actions dans des domaines aussi diversifiés que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la gestion des voiries, la sécurité routière, etc. La présence d'un conseiller en mobilité, formé par la Région wallonne, facilite considérablement la coordination dans ces divers domaines d'action et s'avère donc indispensable.

Mais le mandat d'une échevine de la mobilité n'est justifié que s'il se traduit par des actions concrètes. Ainsi, dès la fin de l'étude prévue en février 2002, le Plan Communal de Mobilité sera progressivement mis en œuvre. Un autre défi consiste en la promotion de la mobilité alternative. De plus, pour la troisième fois, Saint-Ghislain sera partie prenante dans la Semaine de la Mobilité et participera à la journée européenne « En Ville, sans ma voiture ! » le 22 septembre 2002.

Annie TAULET  
Échevine de la mobilité à Saint-Ghislain



## Présidence belge de l'UNION et MOBILITÉ

La Présidence de l'Union Européenne a offert à la Belgique l'occasion de réunir par trois fois les Européens pour se pencher sur la problématique de la **congestion de nos routes**. Au mois de juillet, la question du découplage **croissance économique / croissance du transport** a été posée au cours d'un séminaire auquel des dizaines d'experts et de responsables européens ont participé. Un Conseil Informel en septembre à Louvain-la-Neuve a précisé le débat et a abordé la question du **transfert modal**. Enfin les Etats Généraux du Fret Ferroviaire se sont penchés sur le développement effectif du **transport de marchandises par rail** partout en Europe. La Présidence belge a mis l'accent sur le transfert du transport de marchandises de la route vers le rail et sur les solutions concrètes à mettre en œuvre pour promouvoir le fret ferroviaire en Europe.

Le problème est de plus en plus connu, malgré des progrès technologiques significatifs, la mise au point d'une stratégie relative à l'intégration des questions d'environnement et de développement durable dans la **politique commune des transports**, et des initiatives d'envergure déjà entreprises au niveau communautaire, le secteur des transports, de personnes et de marchandises, a un impact croissant sur l'environnement en Europe. Ainsi, les transports représentaient près d'**un tiers des émissions de CO<sub>2</sub>** totales au sein de l'Union Européenne en 1998.

Le secteur des transports, élément essentiel de la compétitivité économique, doit répondre à des attentes parfois **contradictoires** entre son importance pour le bon fonctionnement des économies modernes et les exigences de la société en termes de mobilité, de sécurité et de protection environnementale. La forte croissance des transports, supérieure au cours des dix dernières années à celle du PNB au sein de l'Union Européenne et qui sera renforcée par l'élargissement de l'Union, est une source de ces difficultés. Le Conseil européen, réuni à Göteborg au mois de juin a souligné qu'il était « nécessaire de **prendre des mesures** pour que la croissance du PNB soit nettement dissociée du développement des transports, en particulier en **réorientant** le transport routier vers le train, le bateau et le transport public de passagers. »

La croissance de la part de la route, notamment pour le transport de marchandises, n'est pas bénéfique, ni pour l'environnement (émissions de CO<sub>2</sub>), ni pour l'économie



(coûts engendrés par la congestion), ni pour la société (en termes de mobilité et de santé publique). Cette évolution révèle un **déséquilibre entre les modes**, dû en partie à la structure des prix actuelle dans laquelle les coûts générés par le secteur à la société et à l'environnement sont sous-estimés ou ne sont pas pris en compte de manière juste et efficace.

Sur ce plan, le débat informel mené à Louvain-la-Neuve entre ministres de l'environnement et des transports a permis quelques avancées. Comme la

Commission européenne l'a proposé, le rééquilibrage des parts de marché des différents modes de transport d'ici 2010 au niveau de 1998 est **réaliste**, de l'avis général des pays de l'UE. Il nécessitera une mobilisation politique et des investissements importants compte tenu des perspectives de croissance de la part de la route et des contraintes politiques ou structurelles actuelles (notamment en termes d'infrastructures de transport).

En outre, il y a un consensus croissant pour lancer la mise en œuvre d'ici 2004 d'un **système équitable et efficace au niveau communautaire pour une tarification** couvrant les coûts environnementaux. Cela devrait permettre l'internalisation progressive des coûts externes tant sociaux qu'environnementaux. Plus largement, **le Livre Blanc** sur la politique Commune des Transports déposé par la Commission propose une soixantaine de mesures concrètes afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les différents modes de transport. Il s'agira d'inciter à l'utilisation des modes les moins polluants ou des réseaux les moins congestionnés et de financer, avec les recettes dégagées, la réalisation de nouvelles infrastructures.

Les 21 et 22 novembre, les Etats Généraux du Fret Ferroviaire ont montré qu'il y avait encore du chemin à parcourir pour inverser la tendance du tout à la route. Mais indéniablement le travail est lancé en Belgique comme en Europe et il existe **une volonté** de plus en plus large pour le mener à bien. A chaque niveau de pouvoir, de l'Europe à la commune, en passant par les régions, et aux entreprises et associations de participer et de mettre en œuvre les réformes indispensables.

Isabelle Durant  
Ministre fédérale de la Mobilité et des Transports

# La mobilité et les transports

## racontés aux enfants de 4 à 10 ans

Voici déjà la quatrième réalisation d'Animuse, le musée des animations amusantes: "**Trans... portez-vous bien**". Animuse est une initiative du Mouvement Couple et Famille, association d'éducation permanente reconnue par la Communauté Française de Belgique. Animuse propose des expositions temporaires sur des thèmes culturels et de citoyenneté pour les enfants de 4 à 10 ans.

après-midi. À partir de janvier 2002, l'exposition devient **itinérante** sous forme de malle pédagogique qui peut être louée avec ou sans animatrice. Les prix sont de 60 frs (1,5 Euro) par enfants + les frais de déplacements de l'animatrice lorsque l'animation est organisée chez vous.



Cette expo-animation, tout particulièrement destinée aux **enfants de maternelle et des premières années primaires**, a pour ambition d'aborder, avec les enfants, le thème de la mobilité. Les enfants pourront, lors de l'activité, découvrir les différents moyens de transports (de magnifiques maquettes de TGV sont par exemple exposées) ainsi que leur convivialité. Nous évoquerons aussi le code de la route comme moyen de vivre ensemble.

Les enfants découvriront, grâce à cette expo-animation, l'**histoire** des moyens de transports, ils devront les combiner entre eux. Ils pourront aussi apprendre à se déplacer en toute sécurité.

Les enfants vont jongler avec les panneaux de signalisations, ils répondront à des questions sur le code de la route lors d'un jeu de l'oie. Grâce à des jeux de **coopérations**, ils devront combiner différents moyens de transport.

L'expo-animation est accessible à Malonne, du 12 novembre au 7 décembre 2001 inclus. Elle est ouverte à tous : écoles, mouvements, individuels..., sur réservation. Des anniversaires peuvent être organisés les mercredis

Pour Animuse,  
Nathalie Franssen  
Renseignements et réservations:  
Animuse/ Mouvement Couple et Famille,  
rue d'Insevaux, 5 5020 Malonne.  
Tél: 081/45.02.99 - fax: 081/45.05.98 - E-mail: mcf@skynet.be

### DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

#### Conseils de lecture

Transport intermodal de marchandises : aspects institutionnels, OCDE, février 2001  
Qu'est-ce que le transport intermodal ? Quels sont ses « aspects institutionnels » ? Comment définir une politique de transport intermodal efficace ? En quoi une politique de transport intermodal diffère-t-elle d'une politique de transport routier ou d'une politique de transport ferroviaire ? Cette étude répond à ces questions, et à beaucoup d'autres encore, par le biais, notamment, d'un tour d'horizon des politiques nationales en ce domaine.

Stationner, circuler, respirer. Le stationnement, instrument de politiques pour la ville. Actes du colloque de Lyon – 6 mai 1999, CERTU – CNISF, juillet 2000 (Transport et mobilité, 27)

Les interventions présentées dans cet ouvrage abordent les différents aspects d'une politique de stationnement : l'intermodalité, la question des résidents, le rapport avec le commerce et les activités de centre-ville, les pratiques de gestion ou de communication, ... Bref, un outil très utile pour tous les acteurs de la ville.

Delphine Rossomme – Gestionnaire  
Centre de documentation en mobilité  
D311 - Direction des Etudes et de la Programmation  
Boulevard du Nord, 8  
5000 NAMUR  
Tel : 081/77.31.25 Fax : 081/77.38.22  
e-mail : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be





## Dépôt des articles

Si vous souhaitez proposer un article pour le CeMaphore, nous vous demandons de bien vouloir nous l'envoyer pour le premier jour du mois qui précède celui de la publication. Les articles doivent faire un maximum de 3000 caractères (espaces compris), nous être fournis par mail ou sur disquette et être idéalement accompagnés d'illustrations (photos, graphiques, etc.).

A vos plumes !

N'hésitez pas également à nous envoyer vos photos ou anecdotes cocasses (en rapport avec la mobilité bien sûr) pour la rubrique « Billet d'humour ».



### BILLET D'HUMOUR

VUE – Il vaut mieux être prévoyant !

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, envoyez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous voulez recevoir régulièrement le CeMaphore ou, si vous voulez que le CeMaphore soit envoyé à une personne, veuillez transmettre les coordonnées à Isabelle Dullaert (gestionnaire du réseau), par fax ou par e-mail.

Isabelle Dullaert – Gestionnaire du Réseau des CeM  
D311 - Direction des Etudes et de la Programmation  
Boulevard du Nord, 8, B-5000 NAMUR  
Tel : 081/77.31.26, Fax : 081/77.38.22  
E-mail : [reseau-cem@met.wallonie.be](mailto:reseau-cem@met.wallonie.be)

### L'AGENDA

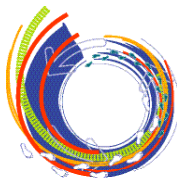
#### Du réseau

- Janvier 2002, dossier thématique n°3 : « La gestion de la demande de transport »

### L'AGENDA

#### Hors réseau

- Du 13 au 15 mars 2002 à Séville (Espagne) : Huitième conférence internationale sur le transport urbain et l'environnement au 21<sup>e</sup> siècle  
Infos : <http://www.wessex.ac.uk>
- Du 15 au 17 mai 2002 à Gand : Sixième conférence européenne sur la gestion de la mobilité, « Ecomm 2002 »  
Infos : Langzaam Verkeer  
J.P. Minckelersstraat, 43A  
3000 Leuven  
Tél. : 016 23 94 65  
Fax : 016 29 02 10  
E-mail : [Ecomm@langzaamverkeer.be](mailto:Ecomm@langzaamverkeer.be)  
Site : <http://www.epomm.org>
- Du 21 au 31 mai 2002 à Paris : séminaire sur la gestion de trafic et l'exploitation de la route (n° 42309), 3.800 €
- Du 3 au 21 juin 2002 à Paris : séminaire sur les transports urbains (n° 42313), 5.250 €  
Infos : Ponts et Formations Edition – Département international  
28, rue des Saint-Pères  
75343 Paris Cedex 07  
Contact : Christine Rose  
Tél. : 33 (0) 1 44 58 27 13  
Fax : 33 (0) 1 44 58 28 30  
E-mail : [rose@mail.enpc.fr](mailto:rose@mail.enpc.fr)  
Site : <http://pfe.enpc.fr>
- Du 12 au 14 juin 2002 à Nantes (France) : Sixième conférence UITP : « Light Rail »  
Infos : UITP - International Association of Public Transport  
Rue Sainte-Marie, 6  
1080 Bruxelles  
Tél. : 02 673 61 00  
Fax : 02 660 10 72  
E-mail : [events@uitp.com](mailto:events@uitp.com)  
Site : <http://www.uitp.com>



**mobilité  
en wallonie**  
direction générale  
des transports